

bronze. Les fonds étaient généralement étroits, mais plats : cependant des anneaux en torches en terre cuite retrouvés dans la Saône, m'autorisent à croire que certains vases se terminaient en pointe. Les anses sont rares et très rudimentaires, simplement arrondies en demi-cercle. Quant à l'ornementation il est plus facile de s'en rendre compte. Les lignes parallèles des impressions grossières, faites soit au doigt soit à l'aide d'instruments taillés en pointe, en rond ou en triangle, des cordons rapportés en forme de bords de tarte constituaient tout l'art décoratif du potier de cet âge. Les bords sont très rarement arrondis mais ordinairement taillés en biseau ou en méplats. Ces poteries sont généralement à pâte fine brune ou noire, comme je l'ai dit plus haut. Pourtant on y trouve mêlés des fragments de grands vases à pâte jaune et grossière, pétrie de gros grains de quartz. Plus on descend à la partie inférieure de la couche plus cette poterie épaisse et grossière devient prédominante, plus l'ornementation devient primitive et rare. Elle ne consiste plus guère à la base de l'étage qu'en bandes rapportées et ondulées au doigt, ou simplement en impression des doigts ou des ongles paraissant appartenir à de petites mains de femme ou d'enfant.

Le silex, qui manque presque complètement à la partie inférieure sous forme d'éclats, devient de plus en plus abondant et taillé intentionnellement à mesure qu'on descend. Mon savant collègue, de l'Académie de Mâcon, M. de Ferry, membre de la Société géologique de France, qui a entrepris en même temps que moi cette intéressante étude des berges de la Saône et dont les convictions concordent avec les miennes, a retrouvé à la partie supérieure de cette couche (1) associé aux poteries noires et fines dont j'ai parlé, un fragment de bracelet en bronze, à large ouverture avec crête à l'extrémité, ce qui est, comme on le sait, caractéristique de l'âge de bronze. Il n'y a donc pas lieu d'hésiter. Vu sa position relative, vu le caractère des poteries et autres objets qu'elle renferme, on doit rapporter cette couche à l'âge du bronze proprement dit (2).

Nous trouvons immédiatement au-dessous une couche dont la profondeur moyenne est de deux mètres (C), qui appartient sans conteste

---

(1) Station de Thoissey.

(2) M. de Mortillet, à qui les poteries de la Saône ont été soumises a complètement confirmé ces conclusions.